



CBFSI - Centre Belge de Formation à la Sécurité Incendie
Siège social : 81, Baron R. de Vironlaan, 1700 Dilbeek, Belgique
TVA : BE.1005.343.533
Adresse formation : Rue de Birmingham, 102, 1070 Bruxelles
www.cbfsi.be - info@cbfsi.be – 0484/90.64.90

Offre de prix : Formation Équipier de Première Intervention (SLCI)

Prérequis : Aucun

Conformité légale

Cette formation répond à l'obligation légale en matière de sécurité incendie, en garantissant l'organisation d'une session conforme aux exigences légales pour assurer la sécurité des employés sur le lieu de travail.

Cette formation répond au critère 2 de l'annexe III.3-1 du Code du bien-être au travail Livre III, Titre 3, Prévention de l'incendie sur les lieux de travail.

Critère 2 : Intervention en cas d'incendie.

Objectifs

Elle vise à enseigner comment réagir face à un début d'incendie, assurer l'évacuation des locaux et faciliter l'intervention des secours. Les objectifs de cette formation sont notamment de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques liées à la prévention et la lutte contre les incendies, connaître les consignes de sécurité propres à l'établissement et adopter un comportement efficace en cas d'incendie.

Programme

- **Prévention des incendies**

Comprendre les causes, adopter les mesures de prévention et se former à l'utilisation des extincteurs.



- **Évacuation d'urgence**

Apprendre à reconnaître les situations nécessitant une évacuation et maîtriser les techniques pour une sortie rapide et sécurisée.

- **Exercices pratiques**

Simulations d'évacuation, utilisation des extincteurs et gestion des situations d'urgence comme les incendies ou fuites de gaz.

Durée de la formation

- 6 heures

Lieu

- Sur site (dans vos locaux) ou dans nos locaux

Quand

- À convenir en fonction de vos disponibilités

Nombre de participants

- Maximum 15 participants par session pour garantir un suivi optimal

Formateur

- Pompier-formateur actuellement en service, avec plus de 10 ans d'expérience terrain et dans la formation

Certificat

- Chaque participant recevra une attestation de participation validant la formation suivie



Tarifs

Formation par participant	200 € HTVA
Formation par groupe (max. 15 pers.)	2 000 € HTVA

Conditions générales

- Annulation : Toute annulation doit être signalée au moins 7 jours avant la formation pour éviter des frais d'annulation de 50 %.
- Facturation et paiement : Le paiement est à effectuer dans les 3 jours suivant la facturation. Les factures sont exonérées de TVA.
- Validité du devis : Ce devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

Informations de contact

Pour toute information complémentaire ou pour organiser une session de formation, contactez-nous :

Téléphone : 0484/90.64.90

E-mail : info@cbfsi.be

Site web : www.cbfsi.be